

13 déc 2022 -15:43

En raison du veto flamand, la Belgique est spectatrice de négociations fondamentales pour l'intérêt de ses industries et de ses citoyens

Des négociations décisives dans le cadre de la politique européenne (paquet FitFor55) doivent avoir lieu ce vendredi. Elles auront des répercussions importantes pour l'ensemble des entreprises et des ménages belges. Lors du trilogue final, la Commission européenne, le Parlement européen et la formation Environnement du Conseil tenteront de dégager un accord dans l'important dossier ETS (système d'échange de quotas d'émission) et sur le fonds social climat. En matière d'ETS, des objectifs ambitieux de réduction d'émissions seront fixés pour l'industrie, la production d'électricité, les bâtiments et les transports. Hélas, l'influence de la Belgique en trilogue est réduite à néant par le refus de la Ministre flamande du Climat de négocier.

« Alors que dans l'intérêt de nos citoyens et entreprises nous avons identifié des éléments capitaux susceptibles d'apporter des améliorations sociales ou en faveur des exportations de nos industries (en liant un fonds social pour le climat à la future tarification carbone et en offrant davantage de garanties aux industries exportatrices dans le cadre du CBAM), la Ministre Demir, par dogmatisme, fait le choix de mettre la Belgique hors-jeu dans les négociations finales. Elle estime que, quelques que soient les améliorations que nous pourrions obtenir en négociant, une approbation du dossier par la Belgique est hors de question. Ce faisant, il nous est impossible de peser dans les négociations », déclare la Ministre du Climat Zakia Khattabi.

« L'Europe va de l'avant avec sa politique climatique : elle réduira la pollution causée par l'industrie de plus de 60% d'ici 2030, elle fera payer la navigation maritime et aérienne pour les gaz à effet de serre et elle utilisera la tarification carbone pour financer un fonds social qui nous permettra de passer à la vitesse supérieure en matière d'isolation d'habitations sociales, pour encourager les modes de transports propres. Par ailleurs, une taxe aux frontières (CBAM) protégera l'industrie d'une concurrence déloyale. Cependant, la Belgique est laissée sur la touche dans tous ces dossiers importants parce que la ministre Demir éjecte notre pays des négociations. Il s'agit pour moi d'une faute historique. Les citoyens et les entreprises doivent savoir que le fédéral et les autres régions ont tout mis en œuvre pour que leurs intérêts soient bel et bien défendus au niveau européen », conclut-elle.

Zakia Khattabi, ministre du Climat, de l'Environnement, du Développement durable et du Green Deal
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 5e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 220 20 11
<https://khattabi.belgium.be>
info@Khattabi.fed.be

Adrien Volant
Porte-parole
+32 497 82 39 56
adrien.volant@khattabi.fed.be